

FIRAH - Handicap et emploi

Objectifs

Dans le domaine de l'emploi, **les parcours professionnels** sont marqués par une complexité résultant de l'interaction de multiples facteurs et que le seul handicap ne saurait expliquer. Ce sont tout à la fois des facteurs personnels et sociaux (âge, qualification, genre, santé, situation familiale, ressources économiques...) et environnementaux (environnement socio-économique, nature des emplois, structure des entreprises, postes, lieux et environnement de travail, accès à la mobilité, offre d'accompagnement à l'accès à l'emploi, à l'évolution professionnelle et au maintien dans l'emploi) qui participent aux processus pouvant faciliter l'insertion ou conduire à la rupture et la désinsertion professionnelles.

Pour les personnes handicapées en emploi, certains moments charnières peuvent constituer des moments de fragilité : le passage de la fin de scolarité au 1er emploi, le retour au travail avec une maladie chronique évolutive ou après la survenue d'un handicap, la succession d'emplois de courte durée, les secondes parties de carrière dans des contextes d'usure professionnelle et de capacités d'adaptation amoindries, les difficultés à accéder à la formation initiale et continue, etc..

Il s'agit dès lors de contribuer à créer les conditions qui permettront aux personnes en situation de handicap de développer leurs compétences en prenant en compte leurs aspirations, leurs capacités et leurs compétences déjà acquises.

Conditions d'éligibilité

Seul un organisme peut être porteur de projet. Une personne physique ne peut donc pas être porteuse du projet, mais peut participer à la recherche. Les organismes porteurs de projet peuvent être : l'ensemble des organisations de recherche de statut public ou privé, les associations et autres organisations du secteur public ou privé.

Dans le cadre de cet appel, **l'organisme porteur de projet doit être une entité française**. Toute autre organisation provenant d'un autre pays peut être impliquée comme partenaire.

Budget

Le montant apporté aux projets sélectionnés sera de 100 000 euros maximum par projet. Les projets ayant réuni l'ensemble du financement nécessaire seront privilégiés.

Bailleur de fonds

- **Fondation Internationale de Recherche Appliquée sur le Handicap (FIRAH)**

Critères de sélection

Les recherches appliquées devront déboucher sur des résultats avec des retombées pratiques, utiles et utilisables par les personnes handicapées, leurs familles, les aidants, les professionnels, etc. Elles proposeront aussi des livrables finaux permettant de transférer les connaissances produites vers ces acteurs de terrain. Pour cela, les recherches devront être le fruit d'une collaboration réelle, tout au long du processus de recherche, entre les personnes handicapées, leurs familles, les accompagnants, les professionnels et les chercheurs

Cet appel à projets concerne : (1) L'ensemble des personnes handicapées, quels que soient les types et degrés de déficience physique, sensorielle, intellectuelle ou psychique ; (2) Les aidants et les professionnels qui les accompagnent.

Cet appel à projets a pour objectif général de produire des connaissances qui permettront d'améliorer l'accès à l'emploi, l'évolution professionnelle et le maintien en emploi des personnes en situation de handicap. Ces connaissances devront directement être mises au service de l'action impliquant l'élaboration de recommandations, de méthodes et/ou d'outils, pour impulser du changement.

Pour plus d'infos, cliquez [ICI](#)

Soumission : 24 mars 2025

Durée : Ces projets devront se dérouler sur une période de 2 ans maximum.

Porteur(s) : Haute Ecole

Mots-clés

Psychosocial Santé emploi handicap

Contacts SynHERA

- Maité CAMARA LOPEZ
(camaralopez.m@synhera.be)